

Tereos Sucre France	COMPTE RENDU D'ANALYSE DES EVENEMENTS ACCIDENTELS (méthode 8D)		Formulaire
Date : 01/06/2016	Version : 9	S - F - GPE - 007	Page 1/8
Sites : TOUS SITES			
Filières : SUCRERIE - ALCOOLS - SUCRES TRANSFORMES - CONDITIONNEMENT			

Site concerné :

D1 : Informations générales (accidenté, siège et nature des lésions, soin et type d'orientation)

Délai : Dans les 3 heures suivant l'événement accidentel

Qui : Renseignées / vérifiées par l'animateur sécurité

Nom : **Prénom :**

Date : **Heure de l'accident :**

Poste : [] Matin [] Après-Midi [] Nuit [] Jour **Ancienneté dans le poste :**

Statut : [] CDI [] CDD [] Intérimaire [] E.E.I [] Autres, à préciser :

Lieu précis :

EPI portés par l'accidenté au moment de l'accident

- Chaussures de sécurité..... [] Bottes de sécurité..... []
- Gants de protection adaptés..... [] Type :
- Lunettes de protection..... [] ou Visière..... []
- Casque..... [] ou Protection anti-scalp.... []
- Protections auditives.....[]
- Vêtements de travail : Veste.....[] Pantalon..... [] Combinaison.....[]
- Autre protection :

Siège des lésions	Nature des lésions
<ul style="list-style-type: none"> • Tête..... [] • Yeux..... G [] D [] • Mains..... G [] D [] • Pieds..... G [] D [] • Dos..... [] • Tronc.... [] • Membres sup. G [] D [] • Membres inf. G [] D [] 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaie..... [] • Contusion.....[] • Brûlure..... [] • Irritation..... [] • Douleur..... [] • Entorse.....[] • Luxation..... [] • Fracture.....[] • Corps étranger..... [] • Autres à préciser... []

Soin / type d'orientation

Nom du SST : **Date :** **Heure :** **Visa :**

Nature des soins donnés par le SST :

Dirigé vers : Médecin [] **Accompagné :** oui [] non []
Hôpital []

D2 : Participants à la description à chaud de l'événement

Délai : Dans les 3 heures suivant l'événement accidentel

Qui : cf. ci-dessous

	Noms	Prénoms	Fonctions	Signatures
Victime (si possible)				
Hiérarchique N+1 (rédacteur de l'étape D3)				
Hiérarchique N+2 (si possible)				
Témoin (s) (si possible)				
Membre du CHSCT (si présent)				
Animateur Sécurité (si possible)				

Tereos Sucre France	COMPTE RENDU D'ANALYSE DES EVENEMENTS ACCIDENTELS (méthode 8D)		Formulaire
Date : 01/06/2016	Version : 9	S – F – GPE – 007	Page 2/8
Sites : TOUS SITES			
Filières : SUCRERIE – ALCOOLS – SUCRES TRANSFORMES – CONDITIONNEMENT			

D3 : Description à chaud de l'événement

Délai : Dans les 3 heures suivant l'événement accidentel

Qui : Participants : cf. ci-dessus, Rédacteur : N+1 de la personne concernée par l'événement accidentel

Décrivez de manière précise (avant, pendant, après l'événement) les faits liés à l'événement, en prenant systématiquement en compte : la tâche réalisée, la localisation, les conditions d'exploitation (fonctionnement normal, panne, incident) le matériel utilisé, les actions réalisées par la personne, l'environnement du poste de travail, le ou les opérateurs concernés par la tâche et l'événement, les actions mise en œuvre après l'événement (appel des secours, arrêt de l'équipement...).

Joignez si possible des photos.

Renseignez également si possible le tableau "Première identification des causes possibles de l'événement"

Avant l'événement

Pendant l'événement

Après l'événement

Photos décrivant l'événement

Tereos Sucre France		COMPTE RENDU D'ANALYSE DES EVENEMENTS ACCIDENTELS (méthode 8D)		Formulaire
Date : 01/06/2016	Version : 9	S – F – GPE – 007		Page 3/8
Sites : TOUS SITES				
Filières : SUCRERIE – ALCOOLS – SUCRES TRANSFORMES – CONDITIONNEMENT				

PREMIERE IDENTIFICATION DES CAUSES POSSIBLES DE L'EVENEMENT

Facteurs Humains	Organisation	Matériel- Environnement
<input type="checkbox"/> Non-respect procédure, consignes de sécurité	<input type="checkbox"/> Mode opératoire inexistant	<input type="checkbox"/> Rangement, propreté de la zone
<input type="checkbox"/> EPI(s) non portés	<input type="checkbox"/> Défaut de communication ou de coordination	<input type="checkbox"/> Défaillance technique
<input type="checkbox"/> EPI(s) non adaptés	<input type="checkbox"/> Co-activité	<input type="checkbox"/> Protection collective insuffisante (exemple : pas de carter)
<input type="checkbox"/> Anomalie non signalée	<input type="checkbox"/> Outillage non adapté	<input type="checkbox"/> Etat des sols
<input type="checkbox"/> Utilisation d'outillages non adaptés	<input type="checkbox"/> Manque de formation	<input type="checkbox"/> Eclairage défectueux
<input type="checkbox"/> Geste à risques	<input type="checkbox"/> Autre :.....	<input type="checkbox"/> Autre :.....
<input type="checkbox"/> Autre :.....

D4 : Mesures conservatoires immédiates prises

Délai : Dans les 3 heures suivant l'événement accidentel
Qui : N+1 de la personne concernée par l'événement accidentel

Indiquez toutes les mesures conservatoires mises en œuvre afin d'éviter la probabilité de répétition d'un événement similaire : activités, équipements, processus mis à l'arrêt, personnels concernés ou potentiellement concernés informés de l'événement et des mesures prises, mode de suivi des mesures conservatoires immédiates en attendant l'analyse approfondie et la définition des mesures correctives définitives

N°	Action	Responsable	Réalisée	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Classification interne de l'accident (sous 48 heures maximum)

Accident AVEC arrêt de travail (ATAA) Accident SANS arrêt de travail AVEC poste aménagé (ATSA PA)
 Accident SANS arrêt de travail (ATSA) Soin extérieur

Dans les cas d'ATSA PA, d'ATSA et soin extérieur, indiquer le code de l'acte médical reçu (cf. procédure S-P-GPE-004) et les détails ci besoin :

Accident de trajet AVEC arrêt Accident de trajet SANS arrêt Presqu'accidents

Visa du Directeur d'Etablissement:

Sous 48 heures maximum
Les étapes D1 à D4 du présent formulaire doivent être diffusées selon les modalités décrites dans l'instruction S-I-GPE-010
(dépôt dans la base Lotus Notes « Gestion des accidents du travail »)

Tereos Sucre France	COMPTE RENDU D'ANALYSE DES EVENEMENTS ACCIDENTELS (méthode 8D)		Formulaire
Date : 01/06/2016	Version : 9	S – F – GPE – 007	Page 4/8
Sites : TOUS SITES			
Filières : SUCRERIE – ALCOOLS – SUCRES TRANSFORMES – CONDITIONNEMENT			

Victime : **Date** :

D5 : Participants à l'analyse approfondie par la méthode de l'Arbre des Causes

Délai : Dans les 5 jours ouvrés suivant l'événement accidentel

Qui : cf. ci-dessous

	Noms	Prénoms	Fonctions	Signatures
Victime (si possible)				
Hiérarchique N+1				
Hiérarchique N+2				
Membre du CODIR hiérarchique de la victime				
Témoin (s) (si possible)				
Membre(s) du CHSCT (si présents suite à invitation)				
Animateur Sécurité				
Experts techniques (si nécessaire suite à la mise en œuvre des mesures conservatoires immédiates)				

D6 : Analyse approfondie de l'événement par la méthode de l'Arbre des Causes

Délai : Dans les 5 jours ouvrés suivant l'événement accidentel

Qui : Participants : cf. ci-dessus, Animateur et garant de la méthode : Animateur sécurité

Reproduisez ci-dessous ou joignez l'Arbre des Causes dans la base Lotus « Gestion des accidents ». Celui-ci doit être conçu en fonction des principes de la méthode (explorer les domaines tels que : le milieu, la main d'œuvre, la méthode de travail et l'organisation, le matériel...). Celui-ci doit faire apparaître très clairement toutes les causes, y compris celles liées aux comportements et aux facteurs humains

Tereos Sucre France	COMPTE RENDU D'ANALYSE DES EVENEMENTS ACCIDENTELS (méthode 8D)		Formulaire
Date : 01/06/2016	Version : 9	S – F – GPE – 007	Page 5/8
Sites : TOUS SITES			
Filières : SUCRERIE – ALCOOLS – SUCRES TRANSFORMES – CONDITIONNEMENT			

Après finalisation de l'Arbre des Causes, renseignez également les deux tableaux ci-dessous :

N°	Description des causes immédiates (cause objective la plus immédiatement liée à la survenue de l'événement accidentel)
1I	
2I	
3I	
4I	
5I	
6I	
N°	Description des causes profondes (circonstance, acte ou élément susceptible d'avoir participé à la naissance ou à la survenue de l'événement accidentel ou d'en avoir augmenté le risque)
1P	
2P	
3P	
4P	
5P	
6P	

Tereos Sucre France	COMPTE RENDU D'ANALYSE DES EVENEMENTS ACCIDENTELS (méthode 8D)		Formulaire
Date : 01/06/2016	Version : 9	S – F – GPE – 007	Page 7/8
Sites : TOUS SITES			
Filières : SUCRERIE – ALCOOLS – SUCRES TRANSFORMES – CONDITIONNEMENT			

Après renseignement du tableau D7, vous devez également renseigner le tableau ci-dessous :

Mise à jour de la base documentaire du Système de Management de la Sécurité <i>(Document Unique, fiches de risques résiduels, consignes et procédures locales)</i>				
N°	Action	Responsable	Date cible	Réalisation

Sous 5 jours ouvrés

Les étapes D5 à D7 du présent formulaire doivent être diffusées selon les modalités décrites dans l'instruction S-I-GPE-010 (dépôt dans la base Lotus Notes « Gestion des accidents du travail »)

Tereos Sucre France	COMPTE RENDU D'ANALYSE DES EVENEMENTS ACCIDENTELS (méthode 8D)		Formulaire
Date : 01/06/2016	Version : 9	S – F – GPE – 007	Page 8/8
Sites : TOUS SITES			
Filières : SUCRERIE – ALCOOLS – SUCRES TRANSFORMES – CONDITIONNEMENT			

Victime : **Date** :

D8 : Vérification de l'efficacité des mesures correctives / préventives sur site et clôture du processus par le Directeur d'Établissement
Trois vérifications effectives de l'efficacité de mesures correctives sont réalisées sur le terrain
***Délai** : 4 semaines après la finalisation de toutes les actions correctives*
***Qui** : cf. ci-dessous*

Délais	Qui	Noms	Commentaires	Signatures
Vérification N°1 1 semaine après la finalisation de toutes les actions correctives	N+1 et N+2			
Vérification N°2 2 semaines après la finalisation de toutes les actions correctives	Animateur Sécurité			
Vérification N°3 4 semaines après la finalisation de toutes les actions correctives	Directeur d'Établissement			

Date de clôture par le Directeur d'Établissement:

Visa du Directeur d'Établissement

Sous 3 mois
L'étape D8 du présent formulaire doit être diffusée selon les modalités décrites dans l'instruction S-F-I-GPE-010
(dépôt dans la base Lotus Notes « Gestion des accidents du travail »)